



REPUBLIQUE DU BURUNDI
COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME
(CNIDH)



Déclaration de la CNIDH sur la recrudescence de la violence armée et son incidence sur la situation des droits de l'homme, 16 octobre 2015

La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) se déclare profondément préoccupée par la recrudescence de la violence armée au cours des deux dernières semaines, dans certains quartiers de Bujumbura.

Plusieurs actes de violence ont en effet été perpétrés ces derniers jours, occasionnant plusieurs pertes en vies humaines et d'autres atteintes graves aux droits de l'homme, et notamment le droit à la sécurité, à la liberté et à la vie privée.

La CNIDH est particulièrement consternée par l'incident du 3 octobre 2015 à Cibitoke et Mutakura, et l'incident du 13 octobre 2015 à Ngagara qui ont emporté la vie d'au moins neuf (9) personnes à Cibitoke et Mutakura, et dix (10) personnes à Ngagara, dont le journaliste Christophe Nkezabahizi de la RTNB tué avec toute sa famille. Toutes ces personnes ont été tuées lors de ce qui apparaît comme les conséquences des affrontements entre les forces de l'ordre et des éléments armés dans lesdits quartiers.

La CNIDH saisit cette opportunité pour présenter ses condoléances à toutes les familles éprouvées par ces tueries, aux professionnels des médias et aux corps de défense et de sécurité.

La CNIDH note avec préoccupation que les différents appels lancés aux personnes détenant illégalement des armes afin de les remettre volontairement aux autorités n'ont pas encore été suivis d'effet.

La CNIDH note également que le dialogue politique que plusieurs acteurs continuent d'appeler de tous leurs vœux n'a pas encore effectivement commencé quoiqu'il y ait des signes d'une ouverture notamment du côté du Gouvernement.

La CNIDH note par ailleurs le durcissement des positions des uns et des autres, ainsi que certaines analyses, déclarations et mesures, qui risquent d'apparaître comme des prises de position en faveur d'une partie contre une autre, ou comme des représailles politiques, retardant ainsi la création d'un climat politique et sécuritaire favorable à un dialogue serein et constructif.



REPUBLIQUE DU BURUNDI
COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME
(CNIDH)



La CNIDH salue la mesure du Gouvernement de mettre sur pied une Commission Nationale de Dialogue Inter-burundais, ce qui témoigne de l'esprit d'ouverture et de la volonté du Gouvernement à dialoguer avec les différentes parties prenantes en vue de trouver une issue pacifique et concertée aux questions qui divisent la classe politique burundaise.

La CNIDH encourage le Gouvernement à joindre la parole à l'acte en lançant les activités de cette Commission, tout en tenant compte du besoin d'assurer sa représentativité afin d'avoir un dialogue suffisamment inclusif et conclusif.

La CNIDH exhorte tous les protagonistes à arrêter la violence et à commencer le dialogue sur leurs différends sans délai et sans conditions.

La CNIDH demande aux forces de l'ordre de continuer à faire davantage preuve de prudence, de neutralité politique, de professionnalisme et de sensibilité aux droits de l'homme dans leur mission de maintien de l'ordre et de la sécurité pour tous, y compris au cours des opérations de fouille-perquisition.

La CNIDH recommande à toutes les personnes qui détiennent illégalement des armes et qui les utilisent pour porter atteinte à la vie ou créer la panique, la confusion ou l'insécurité au sein de la population, à les remettre aux autorités compétentes sans délai.

La CNIDH encourage les autorités judiciaires et de la police à mettre en action tous les moyens requis pour effectuer des enquêtes rapides et effectives sur tous les cas de violation des droits de l'homme afin d'établir les responsabilités et de prendre les mesures qui s'imposent.

La CNIDH demande enfin aux leaders burundais de tous les secteurs de la vie nationale, en particulier les responsables des partis politiques, les autorités religieuses et les anciens chefs d'Etat à s'engager à aider, à travers le dialogue, au rapprochement des positions des différents protagonistes politiques burundais.

Fait à Bujumbura, le 16 octobre 2015

Jean Baptiste Baribonekeza



2